

**De l'organisation de l'élection à distance par voie électronique
A la Commission de la Recherche****Du mercredi 17 février 2021 au vendredi 19 février 2021****Collège des usagers****Secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion
Secteur des sciences et technologies
Secteur des disciplines de santé**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration, tels que modifiés le 24 septembre 2020;

Vu l'Arrêté n° 2021-05 relatif à l'organisation d'élections partielles, à distance par voie électronique à la Commission de la Recherche ;

Vu l'Arrêté n° 2021-28 du 2 février 2021 relatif aux candidats à l'élection de représentants des usagers à la Commission de la recherche pour les secteurs des disciplines juridiques, économiques et de gestion, des sciences et technologies et des disciplines de santé ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du vendredi 19 février 2021 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du lundi 22 février 2021 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers,

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
ARRETE :**

Sont élus aux élections de représentants des usagers à la Commission de la recherche pour les secteurs des disciplines juridiques, économiques et de gestion, des sciences et technologies et des disciplines de santé :

Secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion**TITULAIRE****Madame Ida FARTSI****SUPPLEANT****Monsieur Vincenzo BUFFA**

Secteur sciences et technologies

TITULAIRE

Madame Aline MAKHLOUTAH

SUPPLEANTE

Madame Tatiana GHANEM

Secteur des disciplines de santé

TITULAIRE

Monsieur Kévin RAVENEL

SUPPLEANT

Monsieur Arthur PIRAUX

Fait à Angers, le 22 février 2021

Le Président de l'Université

Christian Roblédo

Signé

Affiché le 22 février 2021